

Commune municipale de Grandval

Plan d'aménagement local Plan des périmètres de protection de la nature et du paysage

1:5000

Indications relatives à l'approbation

Participation et information de la population : Du 12 août 2019 au 06 septembre 2019

Examen préalable : Du... au...

Publication dans la feuille officielle : Du... au...

Dépôt public : Du... au...

Pourparlers de conciliation : Du... au...

Oppositions vidées : Du... au...

Oppositions non vidées : Du... au...

Réserves de droits :

DÉCIDÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAL	le
DÉCIDÉ PAR L'ASSEMBLÉE COMMUNALE	le
Le Président :	Le/la Secrétaire :
Le/la Secrétaire communal certifie exactes les indications ci-dessus	
Grandval, le	Le/la Secrétaire :
APPROUVÉ PAR L'OFFICE DES AFFAIRES COMMUNALES ET DE L'ORGANISATION DU TERRITOIRE	

Format: 770[mm] x 1150[mm]
 Dessin: AP/IM/SR
 Date: 17.04.2023



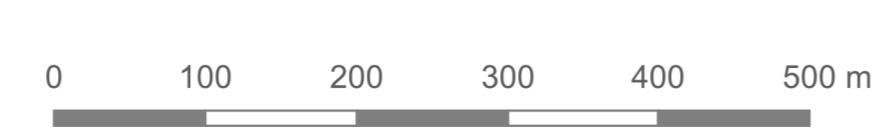
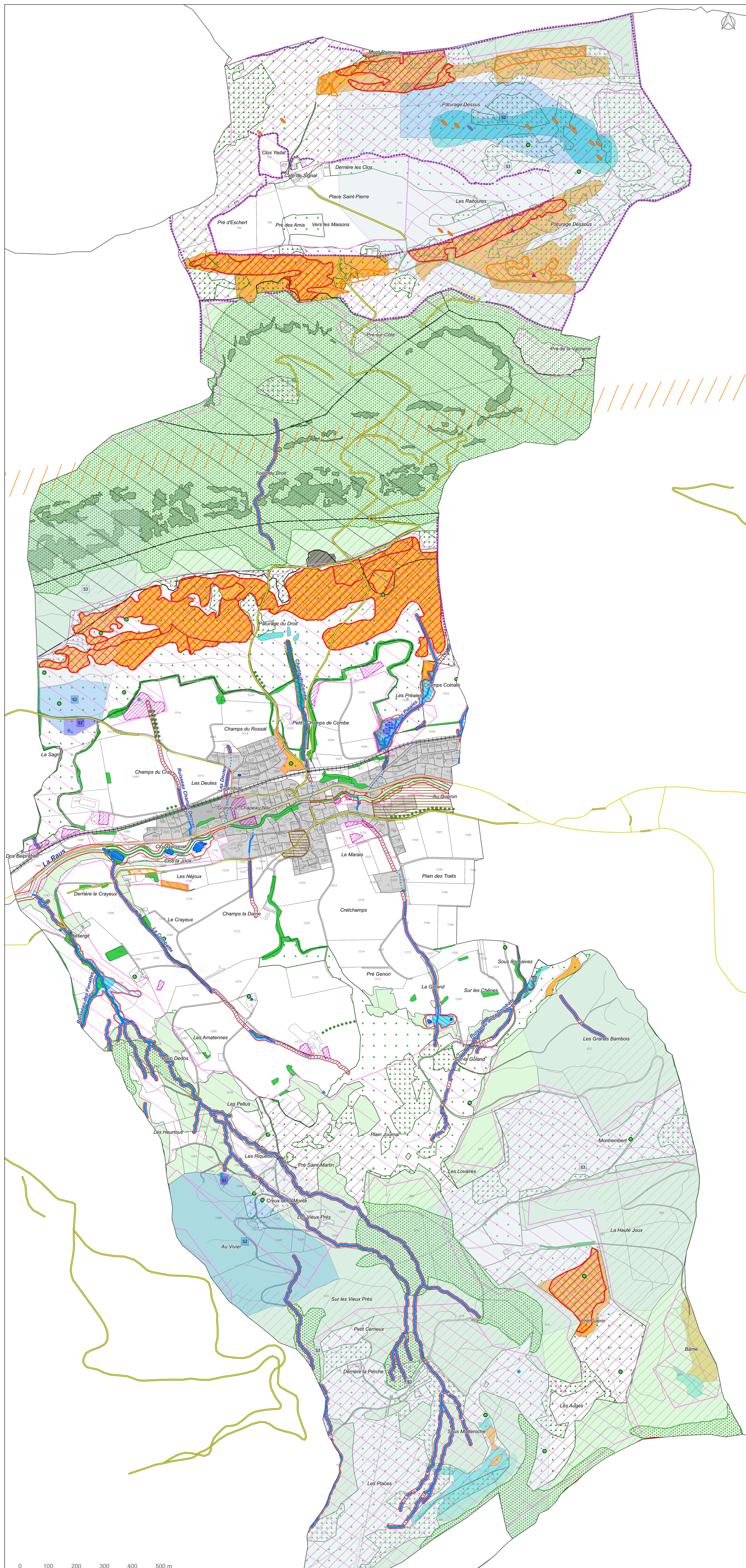
Légende

Périmètres de protection de la nature et du paysage : à titre normatif

- Arbre remarquable (art. 58 RAC)
- ▲ Murger (art. 60 RAC)
- Doline sèche (art. 59 RAC)
- Uoline en eau (art. 59 RAC)
- ▨ Verger (art. 56 RAC)
- ▨ Prairie et pâturage humides riches en espèces (art. 51 RAC)
- ▨ Prairie et pâturage maigres secs riches en espèces (art. 52 RAC)
- ▨ Plan d'eau / dépression humide (art. 54 RAC)
- ▨ Espace réservé aux eaux ERE (art. 53 et 54 RAC)

Zones et objets protégés en vertu du droit supérieur ou d'autres dispositions : à titre indicatif

- Cours d'eau à ciel ouvert
- Cours d'eau sous toit
- ▨ Végétation des rives LPN art. 22, LPN et 27 LCPN ; art. 24 et 54 RAC
- ▨ Réserve naturelle par convention "Les Présées"
- ▨ Inventaire des parcs et pâturages secs d'importance nationale (PPS)
- ▨ Inventaire des parcs et pâturages secs d'importance cantonale (TROSTA)
- ▨ Inventaire cantonal des objets naturels en forêt (ICNF)
- ▨ Haie, bosquet (art. 57 RAC)
- ▨ Réserve forestière cantonale
- ▨ Périmètre de protection archéologique
- Système de mise en réseau faune sauvage
- ▨ Ave de liaison régional
- ▨ Inventaire national des voies de communication historiques
- Sans substance
- Avec substance
- Recensement architectural
- Digne de protection
- Digne de conservation
- ▨ Zones de protection des eaux souterraines
- ▨ Zone de protection S1
- ▨ Zone de protection S2
- ▨ Zone de protection S3
- Source
- ▨ Indications
- ▨ Paysages remarquables à protéger selon CRTU
- ▨ Limite communale
- ▨ Parcelaire
- ▨ Forêt
- ▨ Pâturage boisé dense
- ▨ Pâturage boisé ouvert
- ▨ Rocher
- ▨ Carrière et gravière
- ▨ Ravin, gorge
- ▨ Estrivage
- ▨ Chemin de fer



Source: couverture du sol - données numériques de la mensuration officielle (livraison de données à partir du géoportail be-geo.ch du 15.04.2019)